



PRESENTATION DE L'OPTION EPS AU LYCEE VICTOR HUGO

L'Option EPS s'inscrit dans le parcours de formation du lycéen sur les trois années du cursus.

Cette option prolonge l'enseignement commun en offrant la possibilité à l'élève d'enrichir ses expériences grâce à l'approfondissement et à la découverte de nouvelles Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA).

Elle permet à l'élève de vivre de nouvelles expériences collectives autour d'un projet et d'une étude thématique.

Ainsi par la pratique et l'analyse réflexive, l'élève pourra enrichir sa formation et valoriser cet enseignement dans son projet personnel d'orientation post-baccalauréat.

Horaire :

- 3 h par semaine (en plus de 2 h du tronc commun) dans l'emploi du temps de l'élève

Organisation :

Expériences corporelles

- Approfondissement de la pratique du volley sur les 3 années
- Pratique de 5 autres activités issues de différents champs d'apprentissage, réparties sur les 3 années (natation, musculation, athlétisme, création artistique, badminton...)

En lien avec la pratique l'élève sera amené à approfondir sa réflexion ;

En seconde : la réflexion se fera autour d'un des thèmes suivants :

- APSA et santé
- APSA et métiers du sport
- APSA et inclusion (prise en compte des différences)
- APSA et interventions pédagogiques

En première : la conduite d'un projet collectif (organisation d'un évènement sportif, d'un stage, d'une sortie, d'une action caritative...)

En terminale : la réalisation d'un dossier thématique associé à une soutenance orale.

Le dossier d'étude doit prendre appui sur au moins une science et/ou une technologie en lien avec une ou des APSA

Evaluation

L'enseignement optionnel est évalué en contrôle continu ; ce sont les notes trimestrielles posées en classes de première et terminale qui seront prises en compte dans le cadre du baccalauréat et qui serviront à renseigner le livret scolaire de l'élève.

Remarques :

- Commencer l'option EPS en terminale n'est pas envisageable.
- Cet enseignement optionnel est limité dans son effectif. La sélection des élèves sera réalisée en collaboration avec les enseignants d'EPS du collège et au regard du dossier scolaire
- Pour suivre cette option il faut :
 - o être particulièrement motivé par la pratique des APSA,
 - o avoir des aptitudes physiques générales,
 - o avoir envie de s'impliquer dans une démarche de réflexion autour de sa pratique et dans l'élaboration de projet collectif



S'INSCRIRE A L'OPTION EPS AU LYCEE VICTOR HUGO

NOM et Prénom	
Etablissement d'origine	

AVIS DU PROFESSEUR D'E.P.S. :

Qualités requises	Insuffisant	Fragile	Satisfaisant	Très satisfaisant
Engagement dans la pratique de toutes les APSA				
Aptitudes générales	Savoir nager			
	Endurance			
	Vitesse			
	Coordination			
	Détente			
	Créativité			
Adaptabilité				
Esprit d'initiative, autonomie				
Capacité à travailler en groupe				
Commentaires (AS, Pratiques sportives, ...)				
Nom et signature de l'enseignant				

AVIS DU PROFESSEUR PRINCIPAL :

Niveau scolaire général	
Commentaires (Implication de l'élève dans son cursus scolaire, projet d'orientation...)	
Nom et signature de l'enseignant	

Merci aux enseignants pour leur collaboration.

L'équipe EPS du lycée Victor Hugo